

## AVIS D'APPEL A PROJETS

### Pour l'élaboration d'un projet social et d'éducation populaire pour le quartier de Metz-Borny

#### 1. Qualité et adresse de l'autorité compétente

La Ville de Metz  
Service jeunesse, éducation populaire et vie étudiante  
144, route de Thionville  
57050 METZ

#### 2. Objet de l'appel à projets

Dans le cadre du présent appel à projets, la Ville de Metz choisit de soutenir l'élaboration d'un projet social et d'éducation populaire prenant en compte les besoins des habitants, les évolutions du quartier de Metz-Borny et s'inscrivant dans une logique de projet de territoire concerté avec les autres acteurs intervenant sur le même secteur. Pour ce faire, la Ville de Metz propose notamment de mettre à disposition les locaux du Petit Bois situés 5 rue du Dauphiné.

#### 3. Document de cadrage

Le document de cadrage de l'appel à projets est annexé au présent avis. Il pourra aussi être téléchargé sur le site de la Ville de Metz ([metz.fr](http://metz.fr)). Il pourra également être transmis par voie électronique, sur simple demande formulée auprès du service jeunesse, éducation populaire et vie étudiante à l'adresse [jeunesse@mairie-metz.fr](mailto:jeunesse@mairie-metz.fr).

#### 4. Diffusion de l'appel à projets

Le présent avis d'appel à projets sera publié sur le site internet de la Ville de Metz. Il sera transmis aux associations messines partenaires de la Ville, notamment celles œuvrant sur le quartier de Metz-Borny, ainsi qu'aux fédérations d'éducation populaire.

#### 5. Calendrier

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au **3 juillet 2017**. Les dossiers sont à transmettre à la Mairie de Metz à l'attention du Service jeunesse, éducation populaire et vie étudiante, par voie électronique ([jeunesse@mairie-metz.fr](mailto:jeunesse@mairie-metz.fr)).

#### 6. Précisions complémentaires

Les candidats pourront déclarer leur intérêt pour le présent appel à projets en amont de l'envoi de leur dossier de candidature en envoyant un message au service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante à l'adresse électronique suivante : [jeunesse@mairie-metz.fr](mailto:jeunesse@mairie-metz.fr). Il sera également possible aux candidats de demander des compléments d'informations jusqu'au **12 juin 2017** à cette même adresse. Les questions/réponses seront envoyées à toutes les associations ayant déclaré leur intérêt.